

TARIFS DES ADHÉSIONS ET FACTURATIONS

À COMPTER DU **1ER JANVIER 2026**
(suivant décision de l'Assemblée Générale du 13/10/2025)

TARIFS, selon l'adhésion (au choix, non cumulative)

ADHÉSION DE BASE* (toute formation sauf clôture compta.)	275 €
ADHÉSION DE COMPTABILITÉ* (toute formation + appui individuel)	
Micro-BA	620 €
Bénéfice Réel	760 €
* Ajouter par associé à partir du 2ème associé	58 €
ADHÉSION DÉCOUVERTE	120 €
ADHÉSION PORTEUR DE PROJET (PP)	60 €
ADHÉSION RETRAITÉ	43 €

Voir précisions sur chaque type d'adhésion au dos de cette fiche

CONCERNANT L'ADHÉSION COMPTABILITÉ

■ APPUI INDIVIDUEL DE FORMATION

○ Facturation temps :

- La 1ère demi-journée* : gratuite (incluse dans l'adhésion compta. et non reportable)

- Au delà de la 1ère 1/2 journée, plusieurs tranches :

- Tranche 1 : au-delà de ces 3h et dans la limite de 7 h	76€/h
- Tranche 2 : au-delà de ces 7h	87€/h

*Bureau ou domicile : 1/2 j = 3 h

○ Facturation déplacement :

- À partir du 1er déplacement :

- Distance bureau-domicile AR 1,10 €/km**

■ PARAMÉTRAGE ISTE A (la 1ère année d'utilisation d'ISTEA - hors analytique)

Micro-BA : forfait d'une heure	76€/h
Bénéfice Agricole Réel - Exploitation Individuelle : forfait d'1,5h	114€/h
Bénéfice Agricole Réel - Exploitation en société : forfait de 2h	152€/h

** ce tarif inclut le temps de route des salariées

• PORTEURS DE PROJET

APPUI INDIVIDUEL au chiffrage de projet	85€/h
TABLEUR de prévision économique et financière	70€/h
(dans le cadre d'une formation)	

Info pratique :

Et pour faciliter mon organisation pour me former : je peux bénéficier d'un tarif réduit au service de remplacement, si j'adhère avant l'entrée en formation (délais maximum d'adhésion variables selon les services de remplacement, se rapprocher de celui dont vous dépendez pour en savoir plus).



A savoir

Vous pouvez faire appel au service de remplacement lorsque vous suivez une formation, **jusqu'à 3 mois** après la date de formation. Toutes les formations en lien avec votre métier d'agriculteur (ce qui est le cas des formations AFOCG) sont éligibles au tarif réduit.



<https://servicederemplacement.fr/fr/les-structures-locales/centre-val-de-loire-8>



Les différents types d'adhésion à l'AFOCG CVL

ACCÈS À :	ADHÉSION SELON LE TYPE DE PUBLIC				
	Adhésion de base :	Adhésion compta. Agriculteurs (-trices) :	Adhésion découverte* :	Adhésion porteur(-se) de projet :	Adhésion retraité(-e) :
Droit de vote à l'AG et de se présenter au Conseil d'Administration	✓	✓	✓	✓	✓
Actualités et informations (par mail, bulletin d'info...)	✓	✓	✓	✓	✓
Notices de remplissage DRP, revenu 2042, formulaires crédits d'impôts...	✓	✓	✗	✗	✗
Toutes formations autres que compta.	✓	✓	✓ **	✓ ***	✗
Formations "Enregistrer sa comptabilité (débutant)"	✓	✓	✗	✗	✗
Formations "Clôturer sa comptabilité" + appui individuel d'1/2 journée (sur compta. ou autre) + 1/2h /an d'assistance téléphonique et/ou mail	✗	✓	✗	✗	✗
Paramétrage du logiciel de comptabilité ISTEA (facturé la 1ère année d'acquisition)	✗	✓	✗	✗	✗
Formations de type "Chiffrer son projet"	✓	✓	✗	✓	✗
Formation Individuelle "Plan d'entreprise" facturée selon le cadre de l'habilitation de l'AFOCG CVL par la Région CVL	✗	✓	✗	✓	✗
Formation individuelle - thématique au choix	✗	✓	✗	✗	✗

*adhésion accessible seulement aux personnes n'ayant jamais été adhérentes à l'AFOCG CVL. Et ce, quelque soit le type d'adhésion (y compris Porteur.euse de Projet)

accès à une seule formation dans l'année civile, ET dans la limite de 3 jours. *selon règles VIVEA en vigueur.

Association de **Formation Collective à la Gestion**

91 Grande Rue – 45260 LORRIS – Tél : 02 38 90 44 00 – Mail : contact.afocg.cvl@interafocg.org - www.interafocg.org/afocg-centrevaldeloire
SIRET : 388 974 016 00023 Code APE 8559 A – Enregistrée sous n° 24 45 01041 45 (Préf. du Loiret) Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État